

# Prévention 2008 2009 en Rhône-Alpes

La **prévention de la production des déchets** est l'ensemble des mesures et actions, situées en amont des opérations de collecte et traitement des déchets, qui visent à réduire les quantités de déchets produits et leur nocivité.

La prévention des impacts sera atteinte grâce à des **mesures de prévention quantitatives** :

- par les entreprises en travaillant sur leur produit et son emballage (allègement, miniaturisation, amélioration de la durabilité ou de la réparabilité, amélioration du coefficient volumique de l'emballage ou sa réutilisation) ;
- par la modification des comportements d'achat des acteurs qu'ils soient particuliers, collectivités ou entreprises ; ils peuvent décider d'être exemplaires en choisissant des produits avec moins d'emballage, moins toxiques, durables, consommant peu ou pas d'énergie ou d'eau, et de refuser la publicité non adressée ou les sacs jetables ;
- par le développement de la pratique de gestion domestique des déchets (notamment le compostage domestique qui permet de produire du compost tout en allégeant de 30 % la poubelle grise) ;
- par le développement du réemploi ou de la réparation : les recycleries permettent d'offrir une deuxième vie à des objets ou d'améliorer leur caractère valorisable. .

Les mesures quantitatives doivent être accompagnées de **mesures de prévention qualitatives** :

- la réduction de la nocivité des déchets ;
- l'amélioration du caractère valorisable des déchets.

Le **système d'information SINDRA**, observatoire de la gestion des déchets en Rhône-Alpes a commencé à suivre les actions des **collectivités** sur la Prévention en **2007** (données 2006). En 2009 (données 2008) 225 EPCI de Rhône-Alpes ont répondu à cette enquête (au moins partiellement), soit 99 % de la population.

Edition Janvier 2010



## Le compostage domestique

121 EPCI (75 % de la population régionale) ont mis en place une opération de distribution de composteurs individuels en 2008. Trois EPCI ont communiqué sur le compostage domestique sans en distribuer.

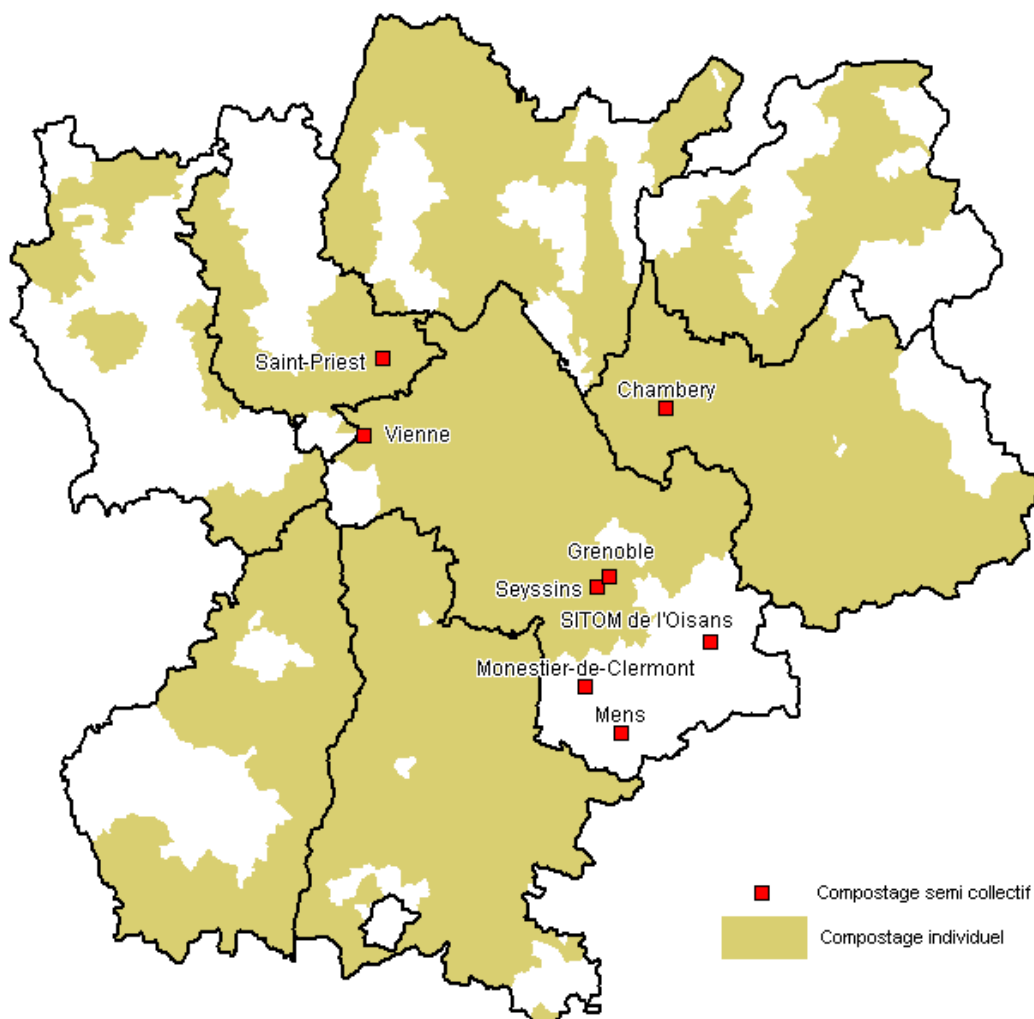


Le nombre de composteurs distribués jusqu'en 2008 par ces collectivités est d'environ 91 684 (contre 70 120 en 2007 et 53 300 en 2006). On estime la population concernée à environ 229 200 habitants soit 4 % de la population régionale. Selon les estimations de l'ADEME, cela équivaut à 16 050 t de déchets évités.

Parallèlement des opérations de compostage semi collectif (en pied d'immeuble, quartier résidentiel, collège) se sont mises en place dans l'Isère (Grenoble Métropole, C.C. de Mens et de Monestier de Clermont, CA du Pays Viennois, commune de Seyssins fin 2008 et SITOM de l'Oisans en 2009), dans le Rhône (commune de St Priest) et en Savoie (Chambéry Métropole).

Le lombricompostage d'appartement a été expérimenté en 2008 par Chambéry Métropole. Le Conseil Général de l'Isère lance en janvier 2010 une étude sur 35 foyers pour tester 5 modèles de lombricomposteurs. L'objectif est d'aider les EPCI à lancer des opérations de lombricompostage en 2011 dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative.

### Compostage domestique en Rhône-Alpes : communes des ECPI ayant mis en place une distribution de composteurs individuels et opérations de compostage semicollectif



## Le stop pub

90 EPCI ont déclaré avoir mis en place une opération de distribution d'autocollants stop pub en 2008 soit 35 % de la population régionale (pour 20% en 2007 et 13% en 2006).

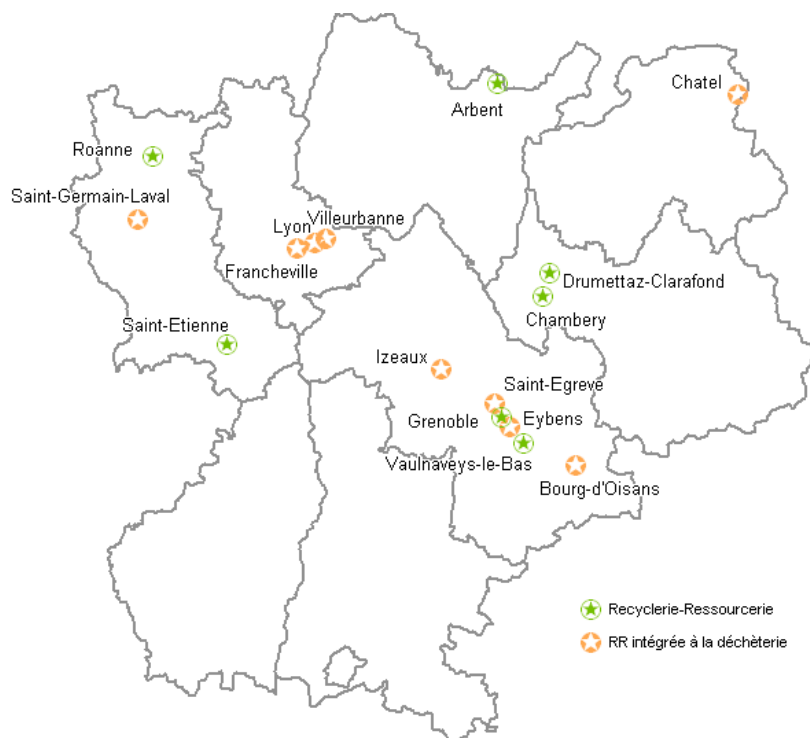
Le département de l'Isère est cependant entièrement couvert par cette action car si toutes les collectivités n'ont pas mené d'actions spécifiques, le Conseil Général en a distribué à l'ensemble des collectivités.

Les estimations nationales indiquent que 5% des français ont mis sur leurs boîtes à lettres un autocollant stop pub ou équivalent et que ce taux peut monter à 15% sur les territoires des collectivités relayant l'opération.



## Les recycleries ressourceries

Plusieurs expériences sont lancées en Rhône-Alpes, certaines répondent aux critères du réseau des recycleries ressourceries ([www.ressourceries.fr](http://www.ressourceries.fr)), d'autres s'en approchent.



### LES RECYCLERIES-RESSOURCERIES

Dép.	Maître d'ouvrage	Commune d'implantation
01	GROUPE SOLIDAIRE - AIRE DE JEUX * Relais sur les déchèteries d'Oyonnax et d'Izernore	Arpent
38	GRENOBLE SOLIDARITE / REGIE DE QUARTIER *	Grenoble
38	OZANAM *	Vaulnaveys-le-Bas
42	CAUSE COMMUNE ROANNE *	Roanne
42	CHRYSALIDE *	Saint-Etienne
73	LES CHANTIERS VALORISTES	Chambéry
73	LES CHANTIERS VALORISTES	Drumettaz-Clarfond

\* adhère au réseau des recycleries-ressourceries

**LES DECHETERIES INTEGRANT UNE RECYCLERIE-RESSOURCERIE SUR LEUR SITE**

Département	maître d'ouvrage	Déchèterie
38	SITOM DE L'OISANS	Bourg-d'Oisans
38	GRENOBLE ALPES METROPOLE	Eybens
38	GRENOBLE ALPES METROPOLE	Saint-Egreve
38	SARL ARC EN CIEL RECUPERATION	Izeaux
42	C.C. DES VALS D'AIX ET ISABLE	Saint-Germain-Laval
69	LE GRAND LYON	Francheville
69	LE GRAND LYON	Lyon
69	LE GRAND LYON	Villeurbanne
74	COMMUNE DE CHATEL	Chatel

**Autres initiatives**

La société **ENVIE** exploite 3 sites à Lyon, Saint Etienne, Roanne ;  
La **C.A. de Bourg en Bresse** collabore avec Emmaüs pour de la récupération sur ses déchèteries



**LES PROJETS DE RECYCLERIES-RESSOURCERIES en 2009**

01	SMICTOM SAONE DOMBES
01	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURG EN BRESSE
01	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE GEX
38	SICTOM SUD GRESIVAUDAN
38	CA DU PAYS VOIRONNAIS

**Les guides d'achats ou autres actions visant le comportement d'achat**

25 EPCI indiquent avoir mis en place une action en 2008 soit 22% de la population régionale.

01	C.C. DU PAYS DE GEX	67 735 hab.
01,74	SIDEFAGE	312 095 hab.
07	SICTOM MOYEN EYRIEUX	5 584 hab.
07	C.C. RHONE HELVIE	10 462 hab.
07	C.C. DU VINOBRE	10 191 hab.
07	SICTOBA	27 505 hab.
07,26	SYTRAD	488 659 hab.
38	C.C. MENS	2 959 hab.
38	SICIOM DU GRESIVAUDAN	48 286 hab.
38	SICTOM BIEVRE	94 799 hab.
38	C.C. DU SUD GRENOBLOIS	27 556 hab.
38	C.C. DU MASSIF DU VERCORS	11 043 hab.
38,69	C.A. DU PAYS VIENNOIS	67 264 hab.
38,73	SIBRECSA	49 558 hab.
42	COPLER (C.C. PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)	12 617 hab.
42	C.C. DU PAYS DE CHARLIEU	17 612 hab.
42	C.C. DU PAYS D'ASTREE	12 394 hab.
69	C.C. BEAUJOLAIS VAL DE SAONE	17 131 hab.
69	C.C. PAYS D'AMPLEPUIIS THIZY	20 738 hab.
69	C.C. DU PAYS DE TARARE	22 373 hab.
73	CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE	403 090 hab
73,74	SITOM VALLEES DU MONT-BLANC	60 921 hab.
74	SIVOM DU JAILLET	6 317 hab.
74	C.C. RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	11 485 hab.
74	C.C. VALLEE D'AULPS	4 140 hab.
74	C.C. PAYS DE FILLIERE	14 997 hab.

## Les sacs de caisse

5 EPCI dont le SIDEFAGE indiquent avoir mis en place une action avant 2008. De plus l'ensemble du département de la Savoie est concerné depuis 2005. 12 % de la population régionale sont ainsi sollicités.

01,74	SIDEFAGE	312 095 hab.
07	C.C. DU CANTON DE SAINT FELICIEN	3 774 hab.
07	C.C. DU VAL D'AY (CANTON DE SATILLIEU)	7 839 hab.
26	C.C. DU CRESTOIS	3 958 hab.
74	SIVOM DU JAILLET	6 317 hab.
73	Département de la Savoie	403 090 hab.

## Exemplarité de la collectivité

54 EPCI déclarent avoir mis en place une action en 2008 (35 % de la population): collecte des papiers de bureau, recyclage des cartons, piles et consommables d'impression ; utilisation de papier recyclé ou écologique ; limitation des impressions des mails ; délibérations imposant l'usage des deux faces des papiers ; détecteurs et minuteurs pour l'éclairage ; achat d'ampoules basse consommation ; dématérialisation des actes administratifs ; compostage des déchets de cuisine ; panneaux solaires ; ... etc. Cependant les niveaux d'implication sont très diverses.

01	C.C. BRESSE-DOBES-SUD REVERMONT	5 966	38	C.C. PAYS DE CHAMBARAN	6 273
01	SIVOM DU BAS-BUGEY	28 083	38	C.C. CLELLES	1 771
01	C.C. D'HAUTEVILLE	6 334	38	C.C. DU SUD GRENOBLOIS	27 556
01	C.C. CANTON DE PONT-DE-VAUX	8 843	38	SICTOM MORESTEL	46 669
01	C.C. CHALARONNE CENTRE	11 326	38	C.C. MONESTIER DE CLERMONT	4 594
01	C.C. BUGEY VALLEE DE L'AIN	8 200	38	C.C. DU BALCON SUD DE LA CHARTREUSE	2 651
01	SMICTOM SAONE DOBES	41 559	38,69	C.A. DU PAYS VIENNOIS	67 264
07	C.C. VIVARHONE	7 939	38,73	SIBRECSA	49 558
07	C.C. DU VAL D'AY (CANTON DE SATILLIEU)	7 839	42	C.A. DE SAINT ETIENNE METROPOLE	378 754
07	SICTOBA	27 505	42	C.C. DU PAYS D'ASTREE	12 394
07	C.C. VAL DE LIGNE	4 568	42	C.C. DU PAYS DE CHARLIEU	17 612
07,26	SYTRAD	488 659	42	C.C. DU PAYS DE SAINT GALMIER	41 656
07,26	VALENCE MAJOR (SISAV)	117 588	42	COPLER (C.C. PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)	12 617
26	SITROM DU ROYANS	7 330	42	C.C. COLLINES DU MATIN	7 379
26	C.C. PAYS DE SAILLANS	2 011	42	C.A. DE GRAND ROANNE AGGLOMERATION	68 190
26	C.C. DU PAYS DE REMUZAT	950	69	C.C. PAYS D'AMPLEPUIS THIZY	20 738
26	C.C. DU PAYS DE L'HERBASSE	7 958	69	C.C. REGION DE CONDRIEU	14 140
26	C.C. DU PAYS DE ROMANS	49 200	73,74	SILA (SYND. MIXTE DU LAC D'ANNECY)	267 839
26	C.C. DU CRESTOIS	3 958	73,74	SITOA (S.M. INTERDEP. TRAITEM. DES O. DE L'ALBAN.)	45 380
38	SICTOM SUD GRESIVAUDAN / SAINT-MARCELLIN	39 408	74	C.C. VALLEE D'AULPS	4 140
38	C.C. LES VALLONS DE LA TOUR DU PIN	23 276	74	S.I. ABD ALEX LA-BALME-DE-THUY DINGY-SAINT-CLAIR	2 490
38	C.C. MENS	2 959	74	C.C. DU PAYS DE FAVERGES	14 255
38	C.A. PAYS VOIRONNAIS	89 404	74	C.C. ARVE ET SALEVE	15 309
38	C.C. DU PAYS ROUSSILLONNAIS	47 740	74	SIVOM REGION DE CLUSES	90 332
38	SICIOM DU GRESIVAUDAN	48 286	74	C.A. D'ANNECY	134 793
38	SITOM DE L'OISANS	10 715	74	C.C. PAYS ROCHOIS	22 936
38	C.C. VIRIEU VALLEE DE BOURBRE	2 929	74	C.C. RIVE GAUCHE DU LAC D'ANNECY	11 485

## Les opérations Foyers Témoins

3 opérations Foyers Témoins ont été répertoriées sur le territoire fin 2007 et en 2008 : 25 foyers avec le SMED en Savoie, 305 foyers avec le Conseil Général de Haute-Savoie et 10 foyers sur la C.C. DU PAYS DE ROMANS.

En **Savoie**, l'opération a concerné 22 foyers sur 3 mois. Elle a été suivie via le site Internet [www.le-pic-du-dechet.com](http://www.le-pic-du-dechet.com) qui a rencontré un franc succès (10 000 visiteurs uniques sur 5 mois et jusqu'à 400 visiteurs par jour).

Le bilan de cette opération fait état d'observations surprenantes : La moyenne des pesées indique les résultats suivants : 140 kg par habitant et par an dont 44 % de déchets compostables, 28 % de déchets recyclables et 28 % de déchets résiduels.

En **Haute-Savoie**, l'opération, lancée en juin 2008 sur 10 semaines a cherché à sensibiliser les haut-savoyards à la maîtrise de la hausse constante de la production de déchets, par le biais d'une animation locale via des foyers témoins, sur le thème de la modification de nos comportements d'achat et de modes de vie.

Cette opération, à l'initiative Conseil Général 74 et menée dans le cadre du PDED, avait pour objectif de :

- Mener une action de sensibilisation sur nos gestes de consommation et la réduction de la production de déchets
- Mesurer les difficultés et facilités pour modifier nos comportements (achat, usage...) et communiquer sur l'efficacité des gestes de réduction
- Mobiliser par la suite l'ensemble des haut-savoyards en s'appuyant sur des témoignages locaux et concrets issus de cette opération

Il s'agissait bien de recueillir des témoignages et non des statistiques.



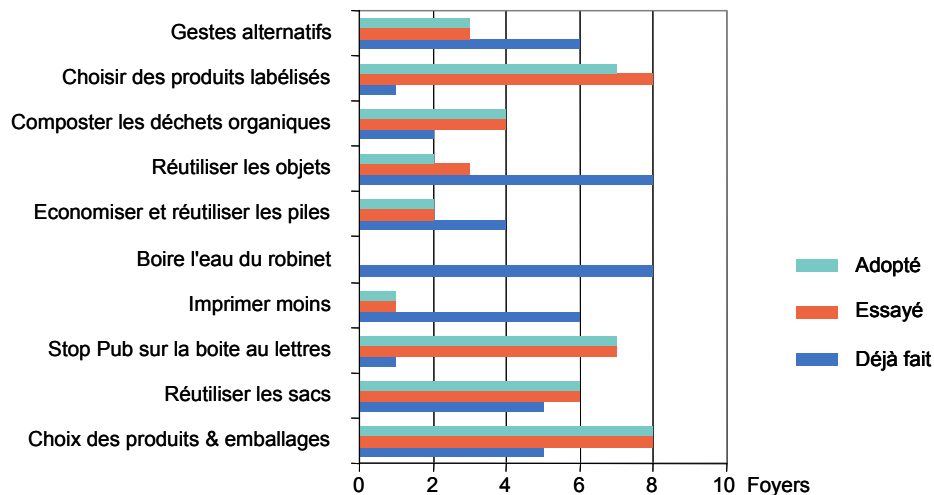
Les principaux enseignements à retenir de l'opération

- L'opération a permis de montrer (sur une durée limitée) une baisse globale de la production de déchets de 6% ;
- Le STOP pub (autocollant) est le geste qui a eu le plus d'impact. Il permis de réduire de 73% les quantités de papier ;
- Moins il y a de personnes dans un foyer, plus chaque individu du foyer produit des déchets (un foyer à une personne a produit en moyenne 4,7 kg/semaine, alors que dans un foyer de 6 personnes, chaque personne a produit en moyenne 1,6 kg/semaine) ;
- Des informations ont été confortées :
  - 1/3 des poubelles pesées par les foyers sont des déchets de cuisine
  - 1/3 sont des déchets recyclables comme les emballages, le verre, le papier, le carton, les bouteilles plastiques...
  - Donc 2/3 sont des déchets que nous pouvons recycler ou composter !

Dans le **pays de Romans**, les collectivités (Communauté de communes et SYTRAD) en partenariat avec les associations FRAPNA et CLCV ont mené une opération avec 10 foyers (23 personnes dont 6 enfants ; 5 foyers en habitats individuels et 5 foyers en habitat collectif) sur 3 mois (novembre 2007 à février 2008). Bien que les foyers qui ont répondu à l'appel à candidature soient déjà sensibilisés au tri des déchets, la réduction des déchets n'était pas prise en compte et les résultats ont été significatifs.

Choisir le bon conditionnement et le bon produit (vrac, éco-recharge, concentré,...) est à la fois le nouveau geste le plus testé durant l'opération et le plus adopté ensuite.

Sur les 10 foyers, 8 avaient déjà adopté le geste de boire l'eau du robinet et celui de réutiliser les objets avant l'opération.



**Les gestes qui ont le plus fort impact quantitatif :**

Geste	Indicateur	Impact pour les foyers qui ont testé le geste
<b>Stop pub</b>	Kg de publicités non adressées reçues	<b>-3,9 kg par foyer et par mois</b>
<b>Composter</b>	Kg de déchets de cuisine compostés	<b>+18,2 kg par foyer et par mois</b>

**Les Plans et les programmes de Prévention**

L'ADEME a décidé de mettre en œuvre en 2009 une formule de soutien plus globale et assise non plus sur un engagement de moyens mis en œuvre mais sur l'atteinte d'objectifs d'activités et d'impacts au vu desquels l'aide sera versée.

Deux niveaux d'interventions territoriales sont retenus:

- les plans départementaux portés par les Conseils Généraux,
- les programmes locaux portés par les collectivités compétentes en matière de collecte et / ou de traitement (priorité aux plus de 20 000 habitants).

Les plans et programmes font l'objet d'un contrat de performances sur 5 ans et de conventions annuelles d'application précisant l'objectif d'activités et d'impact annuel, le montant de l'aide forfaitaire annuelle et ses modalités de versement. Pour les plans, l'objectif à atteindre est la couverture de 80% du territoire départemental par un programme de prévention portées par les collectivités; pour les programmes, il s'agit de réduire de 7% la production d'ordures ménagères (résiduelles et collectes sélectives) au terme des 5 ans.

En Rhône-Alpes 10 collectivités ont été retenues en 2009 pour mettre en place un programme local de prévention : la C.C. du pays de Romans (26), le Grand Lyon (69), le SICTOM de Morestel(38), le SITOM Sud Rhône (69), le SMICTOM Saône Dombes(01), le Grand Roanne (42), Chambéry Métropole(73), la CA du pays Viennois(38), le SICTOBA(07) et ORGANOM (01).

Les Conseils Généraux de l'Ain et de la Savoie se sont engagés dans un Plan de Prévention.

Avec ces 12 territoires, l'ADEME souhaite expérimenter et valider des opérations ou des organisations permettant de réduire durablement la production de déchets. Ces 12 collectivités s'engagent dans un programme d'action avec 5 axes :

- la sensibilisation
- l'éco-exemplarité de la collectivité
- les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub...)
- les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...)
- les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative